

# royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

**CIBLE**

## SCHENGEN

**L**ibéral de haut vol, puisqu'il est le bras droit de Valéry Giscard d'Estaing, et européiste militant, Alain Lamassoure fut sans doute un homme comblé lorsqu'il prit le portefeuille des Affaires européennes. N'est-ce point le comble de la félicité politique que de pouvoir agir, et décider, en plein accord avec ses idées les plus chères ?

Hélas ! La première grande décision d'Alain Lamassoure va très exactement à l'encontre de ses convictions : alors que le principe de la libre circulation des personnes est inscrit dans le traité de Rome, alors que l'accord de Schengen l'organise entre neuf pays de la Communauté, le ministre concerné a annoncé que les contrôles de police continueraient d'être exercés à l'entrée du territoire national pendant une période « assez longue ».

Les raisons avancées par le ministre sont sérieuses, puisqu'elles concernent le commerce de la drogue. Mais si tel est bien le danger majeur, il faut mettre un terme à la libre circulation des capitaux, qui favorise le blanchiment de l'argent.

Liberté pour la finance, contrôle policier pour les êtres humains : le paradoxe est inacceptable.



M 2242 - 601 - 15,00 F





## Le roi et les experts comptables

Honneur soit d'abord rendu à l'excellente livraison de février du *Monde des Débats*. En plus de nous offrir de remarquables études consacrées, entre autres, à la situation en Russie ou aux Européens face à la guerre, cette attrayante publication nous invite dans ce numéro à méditer sur les idées constitutionnelles de Mirabeau à partir d'un texte du grand tribun et d'un article de l'historien Guy Chausinand-Nogaret.

La limpidité du style et de la pensée transparaissent de cet extrait d'une longue note que Mirabeau fit passer à Louis XVI à la fin de 1790 en dit long sur la lucidité et la vision de ce politique qui avait déjà décelé dans les ébauches de la Constitution de 1791 la logique infernale des futurs malheurs de la France. Ce défenseur de la monarchie constitutionnelle était un partisan de la collaboration des pouvoirs exécutif et législatif grâce à un équilibre issu de leur complémentarité. A l'Assemblée, la faculté de confectionner la loi ; au roi, le pouvoir de la faire appliquer. On notera au passage que pour Mirabeau cette complémentarité ne se trouve pleinement réalisée que lorsque l'exécutif est confié à la royauté héréditaire. Si celui-là est privé de roi, alors le risque existe toujours de voir l'Assemblée ou l'influence des partis subvertir d'une façon ou d'une autre le rôle de l'exécutif.

**Bonne nouvelle : l'obscurantisme encore largement pratiqué par la presse nationale en matière de monarchie vient de subir un sérieux revers. Que *Le Monde des Débats* et la revue *Le Débat* soient ici remerciés pour leur action victorieuse menée contre l'Infâme.**

Selon Guy Chausinand-Nogaret, Mirabeau aurait pu, s'il n'était mort prématurément, imposer ses vues au roi et à l'Assemblée. Il possédait certainement le génie et la force pour parvenir à ses fins. C'est cependant près de deux siècles plus tard que certaines des idées mirabelliennes viendront s'incarner dans notre histoire. Nul doute en effet que les institutions de la V<sup>e</sup> République répondent, dans une large mesure, au souci d'équilibre manifesté par l'illustre défenseur de l'autorité royale.

De Constitution, il est toujours question dans ce même numéro du *Monde des Débats* avec Francis Delpérée, journaliste belge, qui s'attache à cerner la nature des fonctions exercées par les monarches signataires du traité de Maastricht. Bien sûr, il y a les textes ou les coutumes qui assignent au souverain des pouvoirs très précis mais aussi très réduits. Et Delpérée d'énumérer les attributions royales : symbolique de l'unité et de la continuité, arbitrage, modération, garantie de l'État de Droit. Certes, ces fonctions ont leur importance et concourent à faire de l'Europe une oasis de démocratie sur la planète. Mais elles n'épuisent

pas l'essence de l'institution monarchique. Car, que dire du souverain suédois dépouillé de la plupart des prérogatives citées plus haut ? Il y a là une sorte de paradoxe qui fait du roi, comme au jeu d'échecs, une pièce peu mobile et pourtant centrale dans le champ politique, souligne Francis Delpérée.

« *Degré zéro de la monarchie* » surenchérit Philippe Lauvaux à propos de la Suède dans son remarquable article paru au début de cette année dans la revue *Le Débat* et consacré aux monarchies, royautés et autres démocraties couronnées. Pourtant les Suédois ne songent pas à se débarrasser de leur roi, bien au contraire. Ne serait-ce que pour conserver une figure humaine et visible du pouvoir. Citant le publiciste allemand Jellinek, Philippe Lauvaux rappelle en effet que « *la monarchie est définie comme l'État guidé par une volonté physique* ». Quelle que soit l'étendue des attributions dont dispose cette volonté, c'est elle qui, expression du plus haut pouvoir constitué, « *met l'État en mouvement et l'y maintient* ». Même symbolique, cette présence vient offrir une mesure humaine du pouvoir. Celle-ci peut alors signifier

conjointement que l'homme doit être non l'instrument mais la fin de la politique et que la volonté constitue un des moteurs du progrès de toute société. On comprend ainsi pourquoi les monarchies européennes ont pu donner naissance et veiller au développement des idéaux démocratiques, chacune selon leur rythme, dès lors que les forces politiques impliquées dans le processus s'abreuyaient aux mêmes sources humanistes.

Non, les rois ne craignent pas la modernité démocratique. Ils sont faits de la même étoffe qu'elle. Simplement, la pourpre royale est capable de lui donner ce supplément de couleurs et de panache qui peut la rendre plus aimable par temps calme et plus forte au milieu des intempéries. Aussi, pour tous les experts-comptables déguisés en Premiers Ministres et autres *big-bangistes* à la triste figure, gravons en lettres d'or cette lumineuse conclusion de Philippe Lauvaux : « *La raison moderne du pouvoir que commandent au mieux les seuls impératifs de rationalité et d'éthique ne peut, sans qu'il en résulte quelque frustration, ignorer que depuis les temps les plus anciens la fonction d'autorité trouvait sa place dans l'ordre de l'esthétique et de la grâce* ».

François VERRAZZANE

### royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Le roi et les experts comptables - p.3 : L'impatience de Jacques Chirac - Une étoile verte ? - p.4 : Noir muguet... - p.5 : L'Islam à la baisse ? - p.6/7 : Le modèle républicain - p.8 : Islam et laïcité - Le royaume contre l'empire - p.9 : Pascal, toujours - p.10 : Tsars - Louis, enfant roi - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Pourquoi continuer ?

REDACTION-ADMINISTRATION  
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris  
Téléphone : (1) 42.97.42.57  
Dir. de la publication : Yvan AUMONT  
Comm. part. 51700 - ISSN 0151-5772  
Diffusion NMPP - Imprimé en France

### bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (100 F), six mois (185 F), un an (270 F), de soutien (500F)\*

(\* Encadrez la formule de votre choix)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Date de naissance : .....

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

## L'impatience de Jacques Chirac

Pour le Premier ministre, l'activisme de Jacques Chirac représente un risque majeur.

Figurez-vous que nous avons, depuis début avril, un Premier ministre. Ce n'est pas celui que nous aurions souhaité ? Sans doute... Mais force est de reconnaître que ce très digne successeur de Pierre Bérégovoy est soucieux de gouverner le pays dans son ensemble : ses premiers actes vont à l'encontre du désir de revanche et témoignent d'une ferme volonté de continuité dans le domaine de la politique extérieure, en matière économique et sociale (par exemple la politique de la ville), dans l'enseignement et quant aux affaires culturelles...

On peut regretter le caractère par trop conservateur de certaines décisions, de fâcheuses concessions à l'idéologie libérale (le statut de la Banque de France) et à l'esprit sécuritaire, mais le fait est qu'Edouard Balladur a évité le pire : l'emballlement réactionnaire de la majorité parlementaire, les débordements partisans dans la gestion des affaires gouvernementales.

Passé ce premier écueil, Edouard Balladur n'en continue pas moins d'avancer avec une très grande prudence sur un terrain qu'il sait miné. Or Jacques Chirac, au lieu de l'accompagner en le prévenant des dangers, vient de lui donner une solide bourrade qui risque de déséquilibrer le Premier ministre, le gouvernement et la majorité.

Quand ? Le 27 avril dernier. Où ? Au conseil national du R.P.R. Pourquoi ? Parce que Jacques Chirac bout d'impatience et l'a montré en s'adressant à ses compagnons : « à peine avez-vous posé le baluchon de la dernière campagne que je vous convie à le reprendre pour approfondir nos racines et nous préparer à remporter ensemble, dans deux ans, la victoire majeure ». En lançant ainsi sa campagne présidentielle, le président du RPR gêne le Premier ministre de trois manières :

- il contredit ouvertement le Premier ministre, qui avait fermement prié ses ministres (dont certains sont chefs de parti) de ne pas commencer la campagne présidentielle avant la fin de décembre 1994. Edouard Balladur a en effet intérêt à garder les mains libres le plus longtemps



possible et à tenir sa politique à l'abri des promesses démagogiques. En outre, il lui faut préserver la cohésion de la majorité - donc éviter que ses candidats potentiels ne se déclarent trop tôt. Or que fait Jacques Chirac ?

- il désigne le Premier ministre comme chef d'état-major de sa campagne, ce qui risque de détruire l'image de rassembleur que le Premier ministre veut donner de lui.

- il provoque la droite libérale et risque de lancer une course de vitesse qui compromettra à la fois la cohésion de la majorité parlementaire mais aussi la cohérence d'un gouvernement où siègent Alain Juppé, secrétaire général du RPR, François Léotard, président du Parti républicain et Pierre Méhaignerie, président du CDS.

Moralité ? Jacques Chirac est et restera toujours un lieutenant de cavalerie, trop amateur de charges héroïques pour concevoir et appliquer la stratégie qui lui donnerait la victoire.

Sylvie FERNOY

## Une étoile verte ?

En annonçant un renforcement des contrôles d'identité, Charles Pasqua ouvre un débat beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît.

D'entrée de jeu, par une déclaration qui se voulait martiale, le ministre de l'Intérieur a établi une corrélation à tous égards douteuse entre l'insécurité et l'immigration clandestine. Logique avec lui-même, il ne pouvait manquer d'annoncer un durcissement de la législation sur les contrôles d'identité qui « ne peuvent plus être exercés ». Ce discours est à la fois démagogique et mensonger, pour deux raisons majeures :

- les dispositions du code de procédure pénale qui concernent les contrôles d'identité (et qui ont été votées par la gauche en 1983) reprennent sous une autre formulation le texte de la fameuse loi « Sécurité et liberté » : en effet, les contrôles qui étaient prévus par la loi Peyrefitte « en cas de recherche judiciaire et pour prévenir une atteinte à l'ordre public » sont autorisés en 1983 « dans des lieux déterminés où la sécurité des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée ». M. Peyrefitte se déclara d'ailleurs fort satisfait de ces dispositions.

- la jurisprudence de la Cour de Cassation empêche la systématisation des contrôles préventifs en précisant la notion d'atteinte à l'ordre public, (rétablie en 1986) et que le contrôle d'identité aurait pour but de prévenir : il faut en effet que cette menace repose sur un comportement particulier, ce qui exclu les coups de filet. De même, la Cour de Cassation rejette les contrôles qui sont provoqués par l'apparence physique ou par l'usage d'une langue étrangère puisque ce sont là des mesures discriminatoires, contraires

à la Déclaration française des Droits de l'homme et à la Convention européenne des Droits de l'homme. Par voie de conséquence, les contrôles « au faciès », qui sont habituellement opérés par la police, sont frappés d'illégalité.

Malgré tout, le ministre de l'Intérieur peut-il aller plus loin ? Ce serait juridiquement difficile et humainement scandaleux. Pourquoi ?

- parce qu'il est impossible d'établir un contrôle d'identité des étrangers qui ne repose pas sur l'usage d'une langue étrangère ou sur une apparence physique. Or si ces deux critères sont inscrits dans une loi, ils entreraient en contradiction avec la Déclaration des droits de l'homme et seront rejetés par le Conseil Constitutionnel.

- parce que le contrôle au faciès, qui est pratiqué par la police dans toutes les grandes villes, est vexatoire pour les étrangers originaires de certains pays et pour les personnes qui sont françaises de naissance et qui ont le teint mat et les cheveux noirs, pour les Antillais et Réunionnais, etc.

Reste une solution : marquer les étrangers lors de leur entrée en France soit par tampon indélébile sur le front, soit par remise (payante) d'un signe distinctif qui pourrait être une étoile de couleur verte - puisque la jaune a déjà servi. Bien sûr, le démocrate qu'est Charles Pasqua n'ira jamais jusque là. Mais qu'il se souvienne que la démagogie banale a vite fait de déraiper dans l'odieux. Alors, qu'on se calme !

Annette DELRANCK

D'accord avec notre projet ?

Alors, adhérez à la N.A.R. !



## Noir muguet...

**La disparition brutale, au lendemain de la défaite électorale de sa majorité, du principal artisan de la politique économique française depuis dix ans a ébranlé la conscience nationale.**

Celui qui vient de prendre brutalement congé n'a pas été victime d'un accident ou d'une péripétie historique. C'est en pleine cohérence d'une carrière courageusement construite, de l'usine à l'hôtel Matignon, qu'il a lui-même tiré sa conclusion tragique et qu'il en a choisi la date : ce 1<sup>er</sup> mai. Il semble que le Premier Ministre, dont François Mitterrand a rappelé la bonne réputation universelle, ait voulu faire l'aveu d'un échec, et d'un échec grave touchant à l'essentiel, à son idéal. Pour le fils d'immigrés ukrainiens, l'ancien syndicaliste ouvrier et militant socialiste, choisir le 1<sup>er</sup> mai pour quitter non seulement la bagarre mais la vie ne peut pas être compris autrement.

A leur relative discrétion, on a senti combien les politiques, les gens de médias et peut-être les juges ont été atteints par ce terrible manifeste. Il les a ramenés à la gravité du drame qui se joue dans l'espace public : au-delà de la rivalité des familles d'esprit, du destin du pays, ou de celui du monde (les « Béatitudes » lues le 3 mai à Nevers l'ont rappelé) toute personne est en cause dans son irremplaçable humanité. Chacun s'est donc interrogé sur l'usage qu'il avait fait - notamment à l'égard de Pierre Bérégovoy - des armes que lui donne son statut de militant, de journaliste ou de magistrat ; et dans le recueillement de cette cérémonie funèbre dont l'unanimité fera date, il a pu prendre conscience de la cruelle réalité : les jeux du cirque politico-médiatique exigent quotidiennement des victimes symboliques jusqu'à l'heure où, soudain, le simulacre s'inscrit dans la chair et le sang... Plusieurs (1) n'ont pas manqué de déchiffrer à travers le destin du député-maire de Nevers ce qui les

menace ou les a éprouvés en personne ces derniers temps. Nous-mêmes, qui déplorons les usurpations de pouvoir des médias et les outrances d'une classe judiciaire en mal de revanche, avions certes trouvé scandaleuse l'exploitation électorale des révélations touchant au « prêt Pelat », alors que ce n'était qu'un aspect marginal d'une affaire en cours d'instruction. Mais il serait fallacieux, au nom de la mémoire de Pierre Bérégovoy, de nous mettre en quête de boucs



émissaires. Bien au-delà de circonstances morales et psychologiques qui forcent la compassion, le suicide de l'ancien Premier Ministre a des causes politiques. Même si ces causes paraissent paradoxales. En mai 92, présentant la mission impossible dont Pierre Bérégovoy venait d'être chargé, Bertrand Renouvin écrivait : « Voici M. Bérégovoy prêt à succomber dans l'estime générale au mois de mars prochain » (2). Savait-on à quel point le « succomber » serait impitoyable et radical.

Ouvrier consciencieux et militant fidèle, Pierre Bérégovoy mit son ambition - qui n'était pas mince - à appliquer la politique de rigueur

exigée par la construction européenne dans un pays aux élites frileuses dont il fallait flatter et entretenir les inerties ; à ce prix, et dans une conjoncture défavorable, il réussit à parer le socialisme français de la crédibilité gestionnaire qui lui manquait. Or voilà que, les élections spectaculairement perdues et le temps du bilan venu, non seulement il va récolter l'ingratitude de ses successeurs, mais en orphelin d'un parti politique décomposé, il devra encore affronter la justice et défendre son honneur (3).

Aurait-il soudain mesuré combien sa réussite obligeait, et payée par les humbles plus que par les puissants, l'avait fait dériver loin des idéaux de justice et de fraternité que célèbre le 1<sup>er</sup> mai ? Voici que des déceptions qui n'eussent été pour ce politique expérimenté que péripéties, se présentent sous une cohérence qui l'accable.

Le reste appartient au mystère individuel.

Mais il y a dans son geste de détresse une grandeur et une lucidité qu'il ne faudrait pas méconnaître. L'injustice historique que son désespoir dénonce pèse, non seulement en France, mais sur la plus grande partie de la planète. Elle contraint les plus honnêtes à la gestion raisonnable d'un monde qui ne l'est pas et désespère de le devenir. Il faut de forts séismes pour secouer le confort des puissants et réveiller en eux la conviction que le destin de l'homme est en état d'urgence. Pierre Bérégovoy, « honnête homme trop sage » (2) à notre goût, aura eu, pour finir, cette admirable folie.

**Luc de GOUSTINE**

(1) Jacques Chaban-Delmas, François Léotard et Laurent Fabius se sont exprimés en ce sens en évoquant les noms de Robert Boulin et de Roger Salengro.

(2) Royaliste n° 578, du 20 avril au 3 mai 1992.

(3) Dans de sordides affaires de délits d'initié commis sous le couvert de son cabinet aux Finances : les affaires Pechiney et de la Société Générale.

### BRÈVES

♦ **AUSTRALIE** : Le Premier ministre australien, Paul Keating, a annoncé, mercredi 28 avril dernier, la mise en place d'un comité chargé d'étudier les réformes constitutionnelles nécessaires pour que l'Australie devienne une République fédérale. D'ici à septembre, ce comité de dix membres devra mettre au point le projet supprimant toute référence à la monarchie et tout lien avec la Couronne britannique. Le Chef de l'État, qui prendrait alors la place de Bill Hayden, actuel représentant de la reine Elizabeth ne disposerait guère de plus de pouvoirs que le gouverneur général. Un débat public suivi d'un référendum devront faire écho à ces recommandations.

Si l'on en croit des sondages, 73% des Australiens se disent favorables à l'instauration de la République. Les arguments de Paul Keating plaident pour l'affirmation de l'identité australienne dans ses liens privilégiés avec l'Asie au détriment d'un lien fictif avec la Couronne britannique, ont porté : « Notre chef d'État actuel, le monarque britannique, ne peut pas être à proprement parler un chef d'État australien, puisque ses fonctions l'amènent à représenter différents pays. Et une monarchie héréditaire ne nous donne pas de choix quant à la succession ». Même les libéraux, pourtant traditionnellement monarchistes, reconnaissent que cette évolution vers la République paraît désormais inévitable.

♦ **ESPAGNE** : Le roi Juan Carlos et la reine Sophie ont accompli un voyage d'une semaine aux États-Unis, visitant notamment New York, Boston, Detroit, Philadelphie et Washington. Le point d'orgue de ce voyage fut sans aucun doute la première rencontre des souverains avec le président Bill Clinton ainsi que le déjeuner offert par le secrétaire général de l'ONU, Boutros-Ghali. Se référant à la présence de l'Espagne au sein du Conseil de sécurité de l'ONU et des forces espagnoles dans les différentes missions, le roi les décrit comme « des preuves de notre engagement comme nation attachée à la paix, disposée à répondre avec les autres membres, aux défis auxquels nous sommes tous confrontés... Dans un monde de convulsions imprévues, les Nations Unies ont joué un rôle de locomotive pour aider à construire un monde meilleur pour les futures générations ».

♦ **UGANDA** : On oublie trop souvent que l'Afrique noire compte bon nombre de rois qui localement ont un pouvoir réel et tribal sur lequel les gouvernements nationaux doivent appuyer. Au mois de juillet prochain, par exemple, le prince Ronald Mutebi sera couronné « Kabaka » du Buganda. Cette cérémonie se déroulera dans sa capitale Buddo, non loin de Kampala, au cours de laquelle, le prince Ronnie - Ssabataka Mwendu Mutebi - montera sur la montagne traditionnelle devant les chefs tribaux, habillé de sa robe de couronnement et coiffé de sa couronne. Devenu roi à la mort de son père en 1969, le prince Ronnie - qui a gardé un accent anglais de ses études à Cambridge - vient de faire un appel à la générosité de ses sujets pour récolter les 160 000 F qui manquent pour financer les cérémonies.

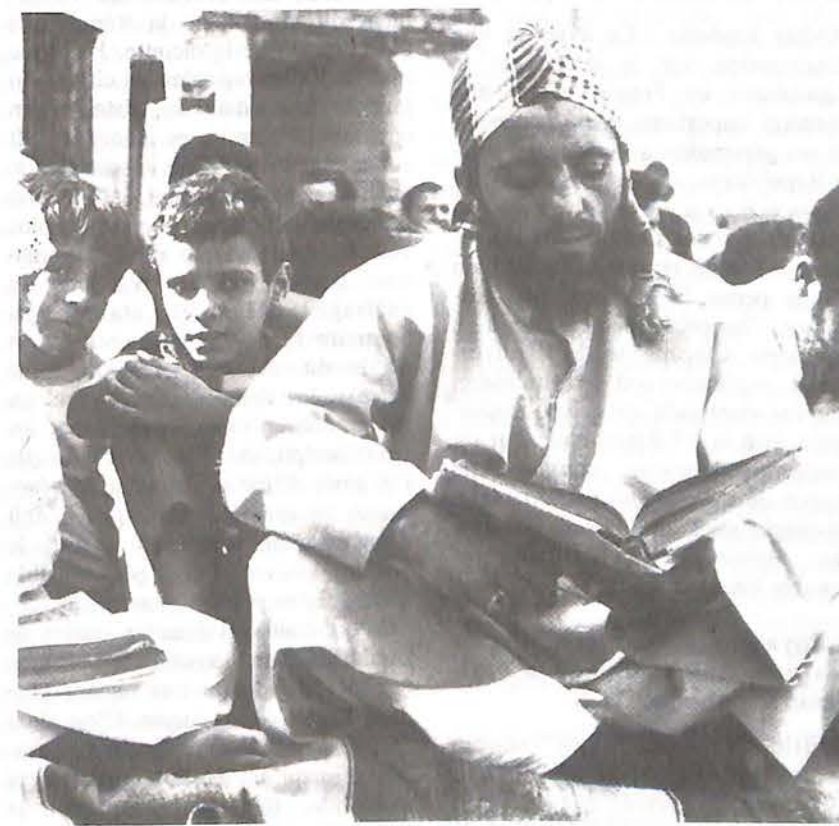
♦ **GRANDE-BRETAGNE** : Au cours d'une conférence sur la Sécurité Globale à l'Université de Cambridge, le prince de Galles reprit deux de ses thèmes préférés : la défense de l'environnement et la solidarité nationale dans le drame du chômage. Le prince suggéra que les jeunes chômeurs particulièrement devraient voir offrir la possibilité d'effectuer des travaux d'intérêt collectif afin de leur permettre de ne rien perdre de leur dignité humaine, de multiplier des chances de prospecter pour un emploi et de les ramener au cœur de la collectivité.

Il réaffirma l'idée selon laquelle le travail signifie plus pour les travailleurs que le simple échange travail-salaire, mais constitue pour eux un élément de sécurité, de dignité, d'accomplissement, de convivialité et service des autres... « Comment pouvons-nous organiser les choses afin de donner un statut à chacun, le respect de soi et le sentiment d'une sécurité personnelle qui sont conditionnés par l'emploi, se demandait-il, devrions-nous maintenant, je me demande, commencer à imaginer un cadre plus large pour la notion d'emploi qui peut englober tout aussi bien le travail volontaire que des activités qui améliorent la qualité de la vie autour de nous ? »

### Umma

## L'Islam à la baisse ?

**Le recours au terrorisme en Algérie et en Egypte fait ressurgir le spectre d'une Internationale Islamique du Crime. Et s'il n'était qu'un aveu de faiblesse ? Et si le monde islamique n'avancait plus ?**



Le dernier bilan dressé à Karachi fin avril lors de la conférence de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) a de quoi rendre morose le militant d'un Islam politique. Si l'on se place en effet à l'intérieur de l'Umma, n'assiste-t-on pas à un retour en force de l'ennemi traditionnel, Byzance, contre le dernier réduit musulman d'Europe en Bosnie, et de l'Arménie qui dame le pion à l'Azerbaïdjan dans le Caucase ? Ne voit-on pas des négociations avec Israël, ex-entité sioniste, avec l'aval de la Syrie et de l'OLP - en dépit de la résistance islamique de Hamas ? Enfin la destruction d'une mosquée prestigieuse en Inde à Adhoya par une vague hindouiste et la situation critique au Cachemire ne sont-ils pas des signes ?

Contrairement à toute attente, l'Asie centrale ne tombe pas aux mains des islamistes boutés hors du pouvoir là où ils avaient pu y accéder, au Tadjikistan, alors que dans la Corne de l'Afrique, aucune institution arabe ou islamique n'a été capable d'éviter l'intervention onusienne, ni une indépendance de l'Érythrée dans une configuration où les Chrétiens sont en force avec l'appui éthiopien.

Tant de banderilles plantées dans le flanc de la bête devraient l'inciter à concentrer toute son énergie. Ce que l'Islam perd en extension il le regagnerait en profondeur. Or il n'a jamais été plus divisé en lui-même. Algérie, Tunisie, Egypte et Turquie ont pour la première fois dans une instance interne ouvert le dossier du « terrorisme musulman ». Iran, Pakistan, Soudan figurent au banc des accusés. Selon les versions il y aurait soit connivence entre les trois (Téhéran maître d'œuvre, Peshawar et Khartoum en relais logistique se partageant les rôles, à l'un le Machrek, à l'autre le Maghreb), soit il s'agirait de quelques commandos iraniens et ex-moudjahidin afghans autour d'un apprenti Mahdi (1) soudanais (Hassan el-Tourabi), sous étroite surveillance de ses voisins, et

qui n'a même pas pu empêcher le Pape de célébrer la messe à Khartoum. Avec de tels alliés comment la révolution iranienne réussirait-elle mieux aujourd'hui qu'hier à s'exporter ?

L'Iran était limité par son chiisme minoritaire et son caractère non-arabe, mais le sunnisme n'a jamais été porteur d'une démarche unitaire. Quelques spectaculaires épopées sorties du désert emportant tout sur leur passage mais incapables de gérer durablement un État, a fortiori un Empire. Enfin que reprocher au Pakistan qui ne vaille pas pour l'Arabie Saoudite qui fait beaucoup plus pour le financement de l'islamisme à travers le monde ?

Imaginer une stratégie d'ensemble postulant un cerveau unique et une

coordination générale correspond sans doute au rêve de quelques conspirateurs ou de spécialistes du renseignement, mais procède d'une méconnaissance profonde de la diversité et des contradictions internes de ce monde qui occupe de plus en plus la place laissée par l'ex-terris monde dans la configuration du monde ancien. Le réduire ainsi à une caricature de lui-même, ou à sa projection onirique, le rend-il plus redoutable que la réalité de sa multitude ? Ne tire-t-il pas plutôt sa force de son caractère essentiellement multiforme, multiforme jusqu'à l'anarchie ? Mais ce caractère est aussi responsable de son incapacité foncière.

Cette situation de bête blessée n'est pas une raison pour agiter le

chiffon rouge, par exemple placer le Pakistan sur la liste des États terroristes au risque de déstabiliser le gouvernement de ce pays, ou faire du président égyptien l'otage de la CIA et des services de sécurité. On imagine pourtant mal Washington se priver volontairement de ces deux alliés. Le premier jugé peut-être moins nécessaire depuis la fin de la guerre d'Afghanistan, le second considéré comme moins vital pour la paix israélienne depuis la reprise des négociations directes, ils n'en ont pas moins été les points d'application principaux de stratégies américaines régionales qui, essentiellement égoïstes, n'ont pas pour vertu première de s'inscrire dans la durée.

Le fondamentalisme ne serait pas un universalisme parce qu'il ne mordrait pas sur les régions qui n'ont jamais connu l'Islam et parce que, religieux, il serait réducteur alors qu'une idéologie comme le marxisme rassemblait au-delà des particularismes. Donc il n'aurait pas de sens pour la définition d'un ordre global, tel qu'on le conçoit à Washington. Ce type d'analyse de Fukuyama dans « La fin de l'Histoire » reflète assez bien l'opinion de certains milieux politiques dans la capitale fédérale qui ne saurait bien entendu être partagée sur les rives de la Méditerranée.

La menace existe, mais elle est relative et doit être clairement précisée. L'islamisme est une donnée permanente et « moderne » de notre environnement international même s'il s'avère être plus un sous-produit de la crise économique et sociale qu'un vecteur de puissance extérieure (2).

**Yves LA MARCK**

(1) Au Soudan, Mohammed Ahmed Ibin El Sayed se proclama mahdi (sauveur) en 1881, déclara la guerre sainte, combattit les Anglo-égyptiens et s'empara de Khartoum en 1885. Il est resté célèbre dans l'Histoire sous le nom de El Mahdi.

(2) En ce qui concerne les aspects intérieurs, voir Olivier Roy « L'échec de l'Islam politique », Seuil.



# Le modèle républicain

● **Royaliste** : La réflexion que vous avez menée est beaucoup plus problématique que le titre du livre ne semble l'indiquer...

**Odile Rudelle** : Ce livre est une interrogation sur le destin de la République en France. C'est une question importante dans la mesure où ma génération a vu les chutes de la République, en 1940 et en 1958. Et ces échecs n'ont pas vraiment été analysés par des républicains fidèles de la Tradition républicaine. Et bien sûr je pense là à Pierre Mendès-France. Plus profondément, il y a eu une sorte d'incapacité de l'Université à expliquer soit le gaullisme, souvent confondu avec le bonapartisme, soit la V<sup>e</sup> République qui est longtemps apparue comme une espèce de monstre mi-parlementaire mi-présidentiel, qui faisait la honte des juristes français dans les congrès internationaux !

● **Royaliste** : Pourquoi revenir aux premières années de la Troisième République ?

**Odile Rudelle** : Les années 1871-1914 sont capitales. C'est au cours de cette période que s'affirme avec succès ce que j'ai appelé « l'obligation de la légitimité de gauche ». Souvenez-vous, si tôt passées les élections de février 1871, la gauche ne cessera de gagner les élections jusqu'en 1914. Il y a là un bloc de souvenirs où se nourrit la fameuse synthèse républicaine. Synthèse qui a d'autant plus d'importance qu'elle a été diffusée par les canaux de l'école publique, et qu'elle est devenue pour les Français comme une chanson d'enfance. Alors je me suis demandée pourquoi cette jolie chanson avait mal fini.

Dans cette recherche, j'ai été beaucoup aidée par « Les Lieux de mémoire » de Pierre Nora qui décrivent justement cette culture républicaine comme un souvenir d'enfance. Et je pense en particulier à Mona Ozouf qui fait remarquer

qu'on y parle de la République en termes de principes abstraits, intemporels, délivrés de la chronologie minutieuse des événements. Autrement dit, on chante la République plutôt qu'on ne la raconte. J'ai donc essayé d'aller regarder les choses au jour le jour, dans la tristesse des combats successifs et incertains. Et consultant les archives électorales je me suis aperçue que, si la vie politique verbale était beaucoup plus violente que ce que nous connaissons aujourd'hui, les réactions du suffrage universel étaient au contraire bien plus nuancées qu'on ne le dit. Ainsi le fameux fossé entre « les deux France », réel au Parlement, n'existe pas dans les circonscriptions. C'est pour cela que j'ai parlé d'une « République absolue », ce qui veut dire qu'il s'agit d'un système surimposé et que le suffrage universel était plus paisible que la classe politique nationale.

Ce qui était vrai dans les années de fondation du système politique (1870-1890) le devient encore plus dans l'entre-deux-guerres. C'est alors que le système républicain se paralyse jusqu'à devenir totalement immobile. Il a perdu la sève et l'espoir qui lui avait permis de vivre jusqu'en 1914, et de remporter une Victoire dont nulle leçon politique ne sera tirée en particulier quant au vote des femmes qui échoue entre mai et octobre 1919. Le résultat sera étrange : en 1924, 1932 ou 1936 la mécanique électorale donne la victoire à la gauche. Mais la majorité élue à gauche est incapable d'assumer le gouvernement du pays. En effet, une fois les élections gagnées, dans un délai variable mais inéluctable la gauche se coupait de sa frange extrême pour se tourner vers la droite afin de gouverner. Cette bascule interdisait de poser et de résoudre les vrais problèmes du pays. Ce système était malsain pour tous : pour la droite, qui gouvernait sous le manteau, sans avoir la force d'imposer ses vues - notamment en matière institutionnelle où elle est

favorable à une certaine autonomie du pouvoir exécutif. Mais c'était aussi un mauvais système pour la gauche qui finissait par endosser des décisions qui n'étaient pas non plus les siennes. Cet immobilisme a abouti à l'effondrement de 1940, et cela dans le mol acquiescement d'un consentement quasi-général.

● **Royaliste** : Votre travail porte aussi sur le mythe républicain...

**Odile Rudelle** : Ce travail a commencé par le début : l'Antiquité, avec l'évocation de l'histoire d'Athènes rappelée par Henri Van Effenterre et de Rome, évoquée par Claude Nicolet. Et là nous avons réalisé qu'il y avait deux histoires : celle qui est mise à jour par la recherche actuelle des archéologues et des historiens ; et celle, mythique, que les républicains racontaient à leurs élèves des écoles à fin d'édification où la démocratie athé-

nienne et la vertu romaine, servaient de « modèles » pour nourrir le mysticisme républicain. Or la première conclusion des historiens était de rappeler que ces « modèles » n'avaient pas toujours été aussi vertueux qu'on nous le disait : Athènes connaissait le trucage des scrutins et bien sûr les cités antiques pratiquaient l'esclavage - ce que les hommes de la Révolution française n'ignoraient d'ailleurs pas. La deuxième conclusion encore plus dérangeante, est que cette fonction d'affabulation, observée pour l'Antiquité, était encore à l'oeuvre au sujet des républicains français - qu'il s'agisse des « géants » de la Révolution française ou des fondateurs de la III<sup>e</sup> République. En effet, les premiers ont été le plus souvent ballottés par l'événement, et incapables de traduire dans les institutions leur rêve de liberté et d'égalité. En fait, ils ont laissé un grand souvenir parce qu'ils ont été les

hommes de la défense nationale ; cela a été le vrai titre de gloire de la I<sup>re</sup> République. Quant aux fondateurs de la III<sup>e</sup> République, destinés à devenir les héros du Panthéon républicain, ils ont de leur vivant été très maltraités par leurs « amis » : Gambetta a été renversé après 70 jours et Jules Ferry, également renversé dans des conditions honteuses, a été l'objet de plusieurs attentats.

La troisième conclusion porte sur le rôle de la Seconde République, qu'on néglige trop souvent. C'est ce régime qui a établi le vrai suffrage universel ; il s'agit là d'une République qui à la différence de la première a été démocratique ; puis victime d'un coup de force, elle est devenue l'image de la Liberté ; après 1851 la République a été délivrée des souvenirs de violence et de terreur qui lui étaient attachés. De sorte que sous le second Empire, la République renaît comme promesse de liberté. Et c'est alors que se constitue un type de combat politique qui va déterminer le comportement des républicains jusqu'en 1914 et même jusqu'en 1958 : il s'agit de la lutte des républicains contre le pouvoir personnel, souvent celui d'un militaire. Le combat contre Badinguet se rejoue contre Mac-Mahon au 16 Mai, contre le général Boulanger, en 1889, puis au moment de l'affaire Dreyfus et dans l'entre-deux-guerres. Cette stratégie conduit à des succès électoraux spectaculaires, mais camoufle en fait un échec politique grave car les républicains seront incapables de transformer les lois de 1875, conçues comme vous le savez par les monarchistes, en lois constitutionnelles vraiment démocratiques.

● **Royaliste** : En quel sens ces lois auraient-elles pu être transformées par les républicains ?

**Odile Rudelle** : Il y avait deux possibilités, qui auraient permis de simplifier le débat politique en posant aux électeurs des questions claires. Soit avoir une loi électorale, surtout loi plus transparente qui aurait permis au gouvernement de s'adresser directement au suffrage universel. Soit donner un droit réel de dissolution au pouvoir exécutif, que ce dernier soit le président de la République ou le président du Conseil. Rien de cela ne fut possible.

L'échec des républicains sera d'abord celui de Gambetta, renversé par la Chambre parce qu'il demandait de constitutionnaliser le scrutin de liste majoritaire ; puis celui de

Jules Ferry qui, lui sera renversé au motif du Tonkin, mais en réalité parce que les radicaux ne voulaient pas qu'il devienne président de la République et qu'il puisse utiliser le droit de dissolution prévu dans les lois de 1875. Tel est l'échec du « constitutionnalisme républicain », qui dès ses premières années frappe la III<sup>e</sup> République d'une sorte d'infirmité. Ce qui n'empêchera pas Gambetta ou Ferry d'entrer après leur mort dans le Panthéon républicain mais ceci se fera au prix d'une mutilation de leur oeuvre ou plutôt de leur ambition pour la République. Ainsi Jules Ferry, qui est le véritable législateur des libertés publiques (liberté de la presse, la loi municipale, loi syndicale, etc) est moins célèbre pour cette législation libérale que pour son oeuvre scolaire. Et les radicaux, qui le vénèrent comme le fondateur de la laïcité, ont en réalité été les adversaires les plus acharnés à sa perte. Il y a donc eu captation de l'héritage républicain par les radicaux, et cette captation faite sur un malentendu. Et de cette époque de la République radicale date ce que j'ai appelé « l'oubli constitutionnel » de la République. Il s'agit d'une espèce d'inintelligence des conditions qui avaient fait le succès des débuts de la III<sup>e</sup> République, où des institutions rédigées par l'alliance des monarchistes et des républicains, avaient par la suite été pratiquées par des républicains sans que ces derniers aient pu aller jusqu'au bout des virtualités démocratiques qu'ils en avaient espéré.

Le « modèle républicain » naît dans ce décalage entre des succès électoraux sans cesse renouvelés, et un échec constitutionnel longtemps camouflé ; entre une école publique qui chante les mérites des principes sans donner à comprendre le détail sur les luttes qui avaient opposé les républicains entre eux. Le « modèle républicain » est atemporel, délesté des contingences de la vie quotidienne, ce qui le rend d'autant plus séduisant. Il se présente comme fidèle à la philosophie héritée des Lumières ; il avoue comme objectif un gouvernement fondé sur la raison critique ; et au nom du culte de l'école, il organise une très remarquable promotion sociale à l'intérieur de lui-même (mais on constate un certain blocage depuis la V<sup>e</sup> République). Il y a aussi un aspect social que Serge Bernstein aime souligner. Peut-être serai-je plus sévère que lui car, en raison de blocages institutionnels les lois

sociales ont été votées en France avec retard. En réalité les radicaux pensaient que la question anticléricale était plus importante que la question sociale. Plus importante en tout cas que le problème constitutionnel, qui permet la latitude d'action du gouvernement. Ce dernier sera de moins en moins efficace et ceci finira par l'effondrement de 1940.

● **Royaliste** : Comment analysez-vous le gaullisme ?

**Odile Rudelle** : L'épopée du général de Gaulle se joue sur deux plans : la Libération et la fondation. Il est inutile de rappeler l'épopée militaire ; mais on peut souligner que celle-ci s'est déroulée de façon à ce que le Général ait à revivre la succession des différentes étapes franchies par les républiques antérieures : ainsi assiste-t-on successivement à la Libération du territoire (qui rappelle la I<sup>re</sup> République), au rétablissement du suffrage universel qui rappelle la II<sup>e</sup> République avec le référendum constitutionnel et le vote des femmes ; ensuite il restaure les libertés publiques (III<sup>e</sup> République). Rappelons qu'il s'est toujours déclaré fidèle aux « lois de la République » mais non aux institutions, et la nuance est importante. Il y écrit donc un nouveau « récit des origines » pour la République qui va du 18 juin à la V<sup>e</sup> République. Et la force de ce récit, original, est de s'appuyer en même temps sur les plus vieux souvenirs républicains, qui sont finalement récapitulés dans l'avènement de la V<sup>e</sup> République. Ainsi, on s'est gravement trompé en regardant de Gaulle, au travers du schéma républicain des antibonapartistes, en dénonçant en lui, un nouveau Badinguet ; le Général fut en réalité un refondateur de la République qui avait pris le problème par ses commencements c'est à dire par l'unité et l'indivisibilité c'est-à-dire par la libération du territoire.

Propos recueillis par  
B. La Richardais

## Le modèle républicain

Travail collectif sous la direction de Serge Bernstein et Odile Rudelle

Ed. des P.U.F. - Prix franco 194 F



« L'Histoire mythique que les républicains racontaient à leurs élèves des écoles à fin d'édification... »



# Islam et laïcité

**Préjugés occidentaux et illusions fondamentalistes font oublier les rapports complexes qu'ont entretenus en Iran l'Islam et la laïcité.**

Ehsan Naraghi n'est certes pas un inconnu pour nos lecteurs, qui se souviennent de l'entretien qu'il avait accordé à *Royaliste* lors de la publication de son précédent ouvrage (1). Historien et sociologue, interlocuteur privilégié du Chah à la fin de son règne puis emprisonné sous le régime de Khomeyni, Ehsan Naraghi analysait de manière saisissante l'échec de la monarchie iranienne et la révolution qui s'ensuivit.

Dans son nouveau livre (2), notre « historien du présent » remonte aux premières années de l'Islam et suit tout le cours de l'histoire iranienne pour établir la relation entre l'enseignement et les changements sociaux dans un pays islamique. Mais si le témoin s'efface ici devant le chercheur, Ehsan Naraghi reste un homme profondément impliqué par la



question qu'il met au jour : notre auteur descend en effet d'une célèbre lignée de théologiens, et son père et sa mère furent les promoteurs de l'enseignement laïc en Iran, dont leur fils bénéficia et dont il prolongea les efforts - sans que cette famille ait jamais rompu avec les valeurs traditionnelles.

Ce double héritage familial et culturel donne à Ehsan Naraghi une compréhension intime de l'histoire de l'enseignement en Iran. Parcourant avec lui cette très longue évolution, on découvrira la richesse

et la complexité du système éducatif sur cette terre d'Islam chi'ite, qui a donné au monde de grands philosophes et qui a formé pendant plusieurs siècles l'élite du pays. On verra aussi comment l'Iran a recherché et accueilli l'enseignement occidental - par envoi d'élèves iraniens en Europe, grâce aux missionnaires, par la volonté des réformateurs iraniens - et comment ses valeurs propres ont influencé la révolution de 1906. La Constitution qui en résulte institue un équilibre entre les valeurs de l'Islam et les principes laïques, qui sera rompu par le dernier chah d'Iran.

Ehsan Naraghi montre que la politique autoritaire de modernisation et de laïcisation voulue par Mohammad Reza Chah fut un triple échec - quant à l'impératif de développement, quant à l'unité sociale du pays, et quant à sa modernisation puisqu'elle entraîna un renouveau de l'enseignement islamique et une réaction identitaire qui a abouti à la révolution khomeiniste. A partir des spécificités iraniennes, le livre d'Ehsan Naraghi éclaire de façon remarquable la dialectique de la tradition et de la modernité.

Jacques BLANGY

(1) « Des palais du Chah aux prisons de la Révolution » - Ed. Balland, 1991, prix franco 145 F. - Entretien publié dans *Royaliste* n° 578.

(2) « Enseignement et changements sociaux en Iran du VII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle » - Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 1992 - prix franco 136 F.

# Le royaume contre l'empire

**Quand Michel Jobert prend la parole ou la plume, on sait que ce sera excellent, succulent et truculent. Quand il le fait sous la forme d'entretiens, il devient forcément plus disert. Mais lorsque l'interlocuteur pousse l'ancien ministre dans ses retranchements, on obtient un livre passionnant.**

Dans une première partie, sans aucun doute la plus émouvante, Michel Jobert évoque son enfance au Maroc dans un milieu modeste, somme toute marginal, et qui explique bien le fond de sa personnalité. Avec beaucoup de pudeur, il raconte sa jeunesse puis sa guerre dans les Spahis, sa blessure près de Belfort et sa vision de la Libération qui sera pour lui l'occasion d'observer les Français avec un certain étonnement.

Mais ce sont bien sûr ses souvenirs de haut fonctionnaire puis d'homme politique qui donnent toute leur saveur à l'ouvrage. D'abord, on note chez lui une distance vis-à-vis du général de Gaulle, distance qui ne s'explique pas seulement par le rôle « dans l'ombre » qu'il jouait alors. La fidélité de Michel Jobert ne naît pas au pied de la statue du commandeur. Sa référence est en fait double : Pierre Mendès-France et Georges Pompidou. Référence contradictoire, pensera-t-on, mais qui explique en tout cas l'attitude parfois déconcertante qu'adoptera le fondateur du *Mouvement des Démocrates*, son refus de s'ancrer tant à droite qu'à gauche et son désir de ne pas jouer la carte des partis politiques. Tout cela donne recul, réserve, lucidité, mais aussi maintien d'une grande liberté de jugement, ce qui nous vaut les nombreuses flèches décochées sur le personnel politique d'hier et d'aujourd'hui (souvent le même, d'ailleurs, quand on songe à Delors et Balladur). Michel Jobert c'est bien sûr un certain talent sarcastique, mais équilibré avec bonheur par un détachement des passions humaines et un certain goût pour la poésie. Au



passage, on notera que dans la galerie de portraits que l'on découvre au fil des pages, il en est un exempt d'acidité, c'est celui de Raymond Barre.

Ce qui surprend peut-être le plus dans ses propos, c'est sa sévérité vis-à-vis des socialistes cotoyés à l'époque du gouvernement Mauroy. Amour déçu ? Sans doute plus que cela, car dans ce cas aussi, l'ancien ministre nous donne de grandes leçons de politique, de service de l'Etat et d'amour (discret) de la patrie. Et c'est bien entendu en politique étrangère que les leçons sont brillantes, c'est-à-dire simples et claires : Michel Jobert explique les principes qui sont les siens, à savoir jouer « le royaume contre l'empire ».

Un livre d'histoire, une leçon politique, des souvenirs ironiques ? C'est un peu tout cela que nous livre Michel Jobert avec la complicité de Jean-Louis Remilleux (1). A lire en tout cas, pour comprendre, apprendre et se détendre.

Christian MORY

(1) Michel Jobert - « Ni Dieu ni diable : conversations avec Jean-Louis Remilleux » - Albin Michel - Prix franco 146 F.

# Pascal, toujours

C'est la vertu des classiques. Ils nous poursuivent de siècle en siècle. Voltaire a eu beau, tout en le couvrant de fleurs, vouloir réduire à néant toute l'apologétique des *Pensées* de Pascal, le siècle suivant n'a eu de cesse d'y revenir et le nôtre poursuit la même tâche d'établir des éditions critiques qui bouleversent les travaux d'hier (1). C'est probablement une des raisons de la fascination qu'exerce cet effrayant génie. Il est peu d'auteurs qui présentent autant de difficultés d'interprétation à cause du problème de l'édition même des *Pensées*. C'est une affaire extraordinairement complexe qui justifie à elle seule des trésors d'érudition. Il faut lire là-dessus Jean Mesnard qui publie une édition complète de l'œuvre en ce moment chez Desclée de Brouwer (2). Mais depuis les cinq volumes publiés en 1779 par l'abbé Bossut qui reprenaient les publications antérieures, les critiques n'ont cessé d'apporter des lumières nouvelles sur la connaissance des textes. Victor Cousin est de ceux-là qui révolutionna les études pascaliennes, grâce à ce recours aux documents originaux et la découverte d'indits. « Découverte, dit Jean Mesnard, que le philosophe exploita dans le sens d'une interprétation sceptique, romantique, tragique de Pascal ». Un contemporain de Cousin, Prosper Faugère, établit un ordre des *Pensées*, en se fondant sur le fragment qui établit un plan d'apologétique « 1<sup>re</sup> partie : Misère de l'homme sans Dieu. - 2<sup>e</sup> partie : Félicité de l'homme avec Dieu ».

Le nom de Brunschvicg est évidemment associé à celui de Pascal à cause de son édition complète des œuvres, accomplie avec l'aide de collaborateurs de valeur. Le progrès est certain, même si le classement des fragments laisse une grande place à la subjectivité. On n'a cessé depuis lors de se référer à Léon Brunschvicg, même si depuis le début du siècle les études pascaliennes ont franchi de nouvelles étapes. Il synthétisait le grand œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle en le complétant et selon Jean Mesnard, il est douteux qu'aucun siècle n'accomplisse jamais un progrès comparable à celui réalisé entre Bossut et Brunschvicg.

## Un événement éditorial extraordinaire...

Pourtant, l'édition que vient de publier Emmanuel Martineau (3) sous le titre : « *Discours sur la religion et sur quelques autres sujets* » constitue un événement éditorial assez extraordinaire, car il remet tout en question. Mais pour comprendre de quoi il s'agit, il faut revenir en deçà de tous les travaux précédents, à Pascal lui-même. C'est l'auteur des *Pensées* qui a établi, en effet, le premier classement, en répartissant en vingt-sept rubriques quelque quatre cents de ses fragments autographes, le reste n'étant pas réuni, puisque conservé ou recopié. Nous savons que les copies faites après la mort de Pascal sont fidèles à son rangement. Est-ce à dire que c'est le dernier mot du texte, que rien ne peut être découvert de plus primitif, antérieur au découpage et au classement qui n'étaient eux-mêmes opérés qu'en vue d'un ouvrage d'apologétique en projet ? On l'a pensé jusqu'ici. Tel n'est pas le sentiment d'Emmanuel Martineau.

En effet, pour établir ses fragments, Pascal « a découpé aux ciseaux les grandes feuilles sur lesquelles il avait coutume d'écrire ». Par ailleurs ces textes découpés n'étaient pas eux-mêmes des fragments, ces aphorismes que l'on se plait tant par la suite à louer et à imiter, mais des discours - du moins pour l'essentiel - semblables à ceux qui ont été sauvegardés - tels « *Disproportion de l'homme* » et le « *Pari* ». Tout l'objet de la recherche d'Emmanuel Martineau est de restituer ces discours primitifs. Il s'en était ouvert au *Monde des livres*, le 2 mars 1990, expliquant qu'il tiendrait la gageure. Sur le coup, j'en avais été un peu interloqué. Mais séduit par la performance et surtout la cohérence de l'entreprise, j'en attendais avec intérêt la réalisation. C'est donc chose faite et bien faite. Nous voici en possession non pas d'une nouvelle édition des *Pensées*, qui serait une de plus, avec sa part de subjectivité,

mais « *trois siècles après la soi-disant editio princeps de Port Royal (1670) leur véritable édition originale, et en tout état de cause, leur seule édition objective possible* ».

Subjectivement, d'un autre qu'Emmanuel Martineau je me serais méfié. Mais lui, c'était du sérieux. Ses coups d'audace sont des coups de maîtres, comme l'atteste la première édition intégrale (pirate) de *Sein und Zeit* en français, et divers travaux d'érudition. Par ailleurs, les meilleurs pascaliens approuvent ce Pascal « recomposé », tout au moins son intention et ses méthodes, car Martineau serait aussi le dernier à prétendre qu'il a écrit le dernier mot sur la question ou composé l'édition ultime et définitive. C'est à l'autorité de l'auteur du *Traité du vide* qu'il se réfère pour se justifier et se relativiser en même temps : « *Sans contredire [les Anciens], nous pouvons assurer le contraire de ce qu'ils disaient et, quelque force qu'enfin ait cette antiquité, la vérité doit toujours avoir l'avantage, quoique nouvellement découverte, puisqu'elle est toujours plus ancienne que toutes les opinions qu'on en a eues, et que ce serait en ignorer la nature de s'imaginer qu'elle ait commencé d'être au temps qu'elle a commencé d'être connue* ».

Vincent Carraud, auteur d'un ouvrage important sur *Pascal et la philosophie* (4) considère d'ores et déjà l'apport de la nouvelle édition comme capitale, ayant pu se rendre compte de ce qu'elle ajoutait déjà à l'intime compréhension du texte. *Le Monde* a publié une « table ronde » où l'approbation paraissait plutôt unanime. C'est donc qu'il y a de belles années - ou de belles décennies - devant nous pour prendre la mesure de ce qui a été accompli et surtout de ce qui se profile des intentions et des contenus spéculatifs. Pour nous, lecteurs de base, il faudra s'habituer. Comme beaucoup ma pratique de Pascal, depuis toujours, était étroitement liée à l'édition de Jacques Chevalier dans la Pléiade. Désormais, je consulterai Martineau dont le principal avantage sur tous ses prédécesseurs est de substituer au critère thématique ceux de la philologie et de l'étude la plus fine du texte. Déjà mon incompétence critique et mes réflexes ne se rebellent pas devant les discours continus qui ont le mérite de marquer l'effort du penseur dans la durée. Cela ne veut pas dire nécessairement qu'il faudra délaissier l'aphorisme à la forme duquel Nietzsche, ce contraire si semblable, fut sensible à l'extrême. Mais il ne saurait s'agir de pierres précieuses isolées. Il y a d'abord un travail soutenu de l'intelligence dont les meilleurs interprètes nous donnent les véritables coordonnées.

C'est le cas de l'ouvrage de Vincent Carraud dont l'analyse va très loin sur les sources philosophiques de Pascal : Montaigne, Descartes, Épictète, mais aussi Platon. Jean-Luc Marion nous avait déjà passionné avec son parallèle Pascal-Descartes, où il mettait en évidence la primauté du fragment sur les trois ordres et singulièrement la transformation globale induite de l'ordre de la charité (5). Vincent Carraud voit les choses assez différemment car « *alors qu'il y a dans les derniers écrits de Descartes une pensée de la charité (...) et que la part est faite à ses exigences propres, on ne trouve dans les Pensées que fort peu d'indications d'une pensée de la charité et aucune mise en oeuvre d'une théologie de l'amour* ». Est-ce la marque d'un inachèvement, le travail spéculatif de l'auteur ayant principalement consisté à un affrontement « informe et précis » avec la philosophie ? C'est une lecture indispensable. Mais en ces jours où le tragique bouleversait notre superficialité politique et médiatique, j'ai relu dans le Martineau les pages sur la disproportion de l'homme : « *Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini ?* ».

Gérard LECLERC

(1) « Pascal au miroir du XIX<sup>e</sup> siècle » (Actes du colloque tenu à la Sorbonne Paris IV) - Mame Éditions Universitaires.

(2) Blaise Pascal - « Œuvres complètes » - par Jean Mesnard - 4 volumes parus - Ed. Desclée de Brouwer.

(3) Blaise Pascal - « Discours sur la religion et sur quelques autres sujets » restitués et publiés par Emmanuel Martineau - Ed. Fayard/Armand Colin - prix franco 300 F.

(4) Vincent Carraud - « Pascal et la philosophie » - coll. *Épiphânies* - PUF - prix franco 300 F.

(5) Jean-Luc Marion - « Sur le prisme métaphysique de Descartes » - coll. *Épiphânies* - PUF - prix franco 312 F.





Nous sommes en Russie, au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Après la mort d'Ivan IV le terrible et la disparition de son successeur, le tsar Fédor, Boris Godounov usurpe le trône et fait assassiner le petit Dimitry dernier héritier d'Ivan. Ainsi pense-t-il fonder une nouvelle dynastie.

Très vite pourtant, un intrigant se dresse devant lui, se faisant passer pour Dimitry échappé par miracle à la mort - un imposteur de haut vol, soutenu par le roi de Pologne et l'Eglise de Rome. Autre faux tsar qui réussira à s'emparer de la Couronne de Russie après la mort de Boris. Mais voici un troisième imposteur, le prince Chouïsky, qui tire son épingle du jeu et s'installe au pouvoir après l'assassinat de Dimitry. Des années de trouble qui ne prendront fin qu'avec l'élection en 1613 d'un vrai tsar, Michel Romanoff.

Ainsi peut être résumé très sommairement l'intrigue très riche de Vladimir Volkoff. Récit historique et religieux, car les faits sont exacts, seulement adaptés aux besoins du genre (le roman). Le résultat est étonnant : descriptions magnifiques, univers de trahison, d'horreur, d'amour et de foi, où s'opposent un vent d'Ouest (catholique romain, ouvert aux modernités avec la Pologne pour « fer de lance ») et un vent d'Est rugueux, slave orthodoxe, tout en superstitions et terreurs. Lutte désespérée entre deux hommes (Boris et Dimitry) dépourvus de légitimité, donc d'avenir. Car, comme le dit un personnage du roman, pour faire un vrai tsar, « il faut être oint, reconnu par le peuple et, si possible, fils de tsar ; sinon, il faut être pur ».

Marc DESAUBLIAUX

Vladimir Volkoff - « Les faux tsars » roman - Ed. de Fallois, 1982, 480 p. - prix franco 146 F.

## Louis, enfant roi

Comment devient-on roi ? Telle est la question à laquelle le metteur en scène de théâtre Roger Planchon a brillamment choisi de répondre dans son deuxième film.

L'action se déroule en 1648. La noblesse et la bourgeoisie sont indisposées par les mesures fiscales prises par Mazarin, par ailleurs de plus en plus impopulaire, au lendemain de la guerre de trente ans. Le parlement de Paris oblige Anne d'Autriche, régente du royaume depuis la mort de Louis XIII, à rappeler les intendants, agents du pouvoir royal au sein des généralités. Mazarin, en réaction, fait procéder à l'arrestation du conseiller Broussel. Paris se couvre de barricades. Broussel est relâché. La foule en liesse se rue sur le Louvre. La cour est contrainte de se réfugier, de nuit, à Saint-Germain.

C'est par cette fuite que débute le film de Roger Planchon, « Louis, enfant roi ». Ce bref rappel historique peut paraître fastidieux, mais il s'impose pour une meilleure compréhension du film tant la première partie est confuse pour qui n'est pas familiarisé avec les mœurs de l'époque ; sensation accentuée par la multiplication du nombre des personnages, l'éclairage, la mise en scène théâtrale, la succession des plans d'ensemble et la rapidité du montage. Mais, à la réflexion, seul ce parti convenait pour rendre compte de l'extrême confusion qui régnait, en France, à la mort de Louis XIII, période durant laquelle tous les grands du royaume complotent contre le jeune Louis XIV.

Ceci étant, « Louis, enfant roi » constitue une remarquable leçon. A

plus d'un titre. Cinématographique, d'abord, en ce sens où il mélange avec brio l'épopée, l'opéra, le théâtre ou encore le burlesque. Les

zen Kane et Roger Planchon, mais le fait qu'ils aient, tous deux, été hommes de théâtre, directeur d'une troupe, avant de se lancer dans le cinéma explique probablement ce sentiment.

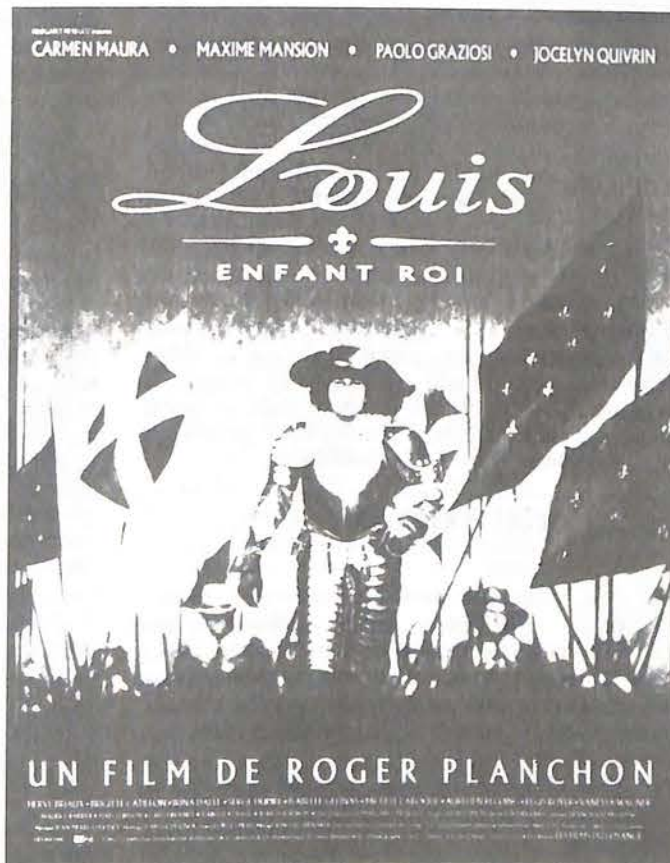
« Louis, enfant roi » est, également, une leçon d'histoire, à travers le parcours initiatique auquel il nous convie, et une remise en cause des idées reçues qui traînent dans les manuels d'histoire sur Louis XIV et la monarchie dite absolue. Au début de son règne, Louis XIV contribue à pacifier la France, à relancer l'économie, à organiser une industrie balbutiante et à impulser une politique de création.

C'est, enfin, une remarquable leçon de lucidité et de courage politique. Planchon nous montre, à travers l'exemple de Louis XIV, que l'éducation que reçoivent les jeunes princes et les réalités auxquelles ils sont confrontés contribuent à forger leur personnalité et à leur donner le souci de l'État. Ainsi le jeune Louis apprend-il progressivement son métier de roi. Les conseils que lui prodigue Mazarin, dépeint dans le film comme le fin politique qu'il était véritablement, et les souffran-

ces morales et physiques vécues sous la Fronde ne sont pas étrangers aux orientations politiques qui marqueront son début de règne. La fin du film est, à cet égard, significative.

« Louis, enfant roi » est un film à montrer aux princes qui nous gouvernent ou qui aspirent à nous gouverner ou que l'Histoire pourrait mettre en situation de nous gouverner, et un exemple à méditer.

Nicolas PALUMBO



dialogues sont en phase avec l'époque : le puritanisme n'est pas encore de mise et tous les niveaux de langage se côtoient.

Le jeu des acteurs étonne par sa justesse et sa subtilité, degré d'autant plus difficile à atteindre que des situations très différentes les uns des autres se succèdent à un rythme échevelé. Les décors et la mise en scène n'ont d'équivalents que ceux des meilleurs films d'Orson Wells. Non qu'il puisse être question d'établir un lien de filiation entre le réalisateur de *Citi-*

### EN QUELQUES MOTS

■ **BOUTANG-MAURRAS** - Poursuivant leur entreprise de réédition des œuvres de Pierre Boutang, les éditions de La Différence viennent de republier « Maurras, la destinée et l'œuvre ». Paru initialement chez Plon en 1984, ce monumental pavé était depuis longtemps épuisé. Cette biographie intellectuelle de Charles Maurras est un ouvrage incontournable, non seulement pour celui qui s'intéresse spécialement au penseur monarchiste, mais aussi pour tous ceux qui veulent comprendre la vie intellectuelle de la première moitié de ce siècle. Le livre a été heureusement complété d'un index qui en rendra la consultation plus aisée.

Pierre Boutang - « Charles Maurras, la destinée et l'œuvre » - Ed. de La Différence, 696 p. - prix franco 225 F.

■ **MÉCÈNE ROYAL** - Nous avions présenté (*Royaliste* n° 597) l'exposition consacrée au mécénat du duc d'Orléans. Vient de paraître le livre-album qui complète cette exposition. Publié sous la direction d'Hervé Robert, avec une très belle iconographie (170 reproductions en noir ou en couleur), il brosse, en dix-sept chapitres, toutes les facettes de la riche personnalité de Ferdinand-Philippe d'Orléans.

Rappelons que l'exposition dure toujours. Elle est actuellement et jusqu'au 30 juin à la mairie du XV<sup>e</sup> arrondissement, 31 rue Péclet.

Hervé Robert - « Le mécénat du duc d'Orléans (1830-1842) » - Ed. de la Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris - 176 p. prix franco 277 F.

■ **LE JOURNAL DES GÉANTS** - En cette année anniversaire du déclenchement de la guerre de Vendée, les livres sur le sujet ne manquent pas. L'originalité du superbe ouvrage de Philbert Doré Graslin est de nous présenter une histoire chronologique et illustrée de l'épopée vendéenne. Grâce à ces « *Itinéraires de la Vendée militaire* » on peut suivre au jour le jour les combats des Vendéens, la marche de leurs armées et leur combat pour la liberté. Une abondante iconographie rend la lecture de cet album particulièrement agréable.

Philbert Doré Graslin - « Journal de la Guerre des Géants (1793-1801) » - Ed. Pays et Terroirs - album de 32x25 cm - prix franco 370 F.

■ **ROIS ASSASSINÉS** - C'est au cours d'une brillante réception, en présence de nombreuses têtes couronnées, qu'a été lancé le 12 mai, à l'espace culturel Paul Ricard, le livre de notre ami Philippe Delorme, « Les rois assassinés », qui paraît cette semaine aux éditions Christian de Bartillat.

Philippe Delorme - « Les rois assassinés » - Ed. Bartillat - prix franco 125 F.

■ **BOYCOTT** - Un certain nombre d'éditeurs français ont refusé de participer à la 25<sup>e</sup> Foire du Livre de Bruxelles. Motif : ils soutiennent les revendications des libraires belges francophones qui voudraient pouvoir bénéficier en Belgique d'une loi similaire à la loi Lang. Les éditeurs belges, quant à eux, ont peu apprécié l'attitude de leurs confrères français allant même jusqu'à parler de « *d'ingérence inadmissible dans les affaires belges* ».

■ **VERSAILLES** - Quatre soirées exceptionnelles (3 et 10 juillet, 4 et 11 septembre) dans les jardins du château de Versailles. En quatorze tableaux un spectacle retracera l'histoire du château. Acteurs, danseurs, musiciens, poètes et tout le cortège de la Cour du roi refont l'histoire dans la plus pure tradition des grandes fêtes de nuit au temps du Roi-soleil. Un feu d'artifice royal clôturera le spectacle. Vente des billets à l'Office du tourisme de Versailles, 7 rue des Réservoirs, 78000 Versailles. Renseignements en téléphonant au (1)39.50.36.22.

### MERCREDIS DE LA N.A.R.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup> étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 25 F).

● Mercredi 19 mai - Lucien SPEZ est professeur de Sciences politiques à Paris. Il a publié de très nombreux ouvrages, notamment sur les différents aspects du pouvoir et de la pensée politiques dans la société moderne. Auteur d'un ouvrage capital sur la communication, et maître d'œuvre d'un Dictionnaire critique de la communication, Lucien Spez analysera pour nous l'idéologie qui se cache sous ce concept à la mode.

● Mercredi 26 mai - Les lecteurs de *Royaliste* le savent, la recension

### PHOTOS

Sont disponibles en portrait : le comte de Paris, la comtesse de Paris, le comte de Clermont, le duc de Vendôme.

Sont disponibles en groupe : le comte de Paris entouré de ses deux petit-fils, Jean et Eudes (Amboise, septembre 1987), le comte de Paris avec le comte de Clermont (Chantilly, septembre 1990), le comte et la comtesse de Paris (Dreux, juillet 1992).

Ces photos existent en trois formats (sauf le groupe avec Jean et Eudes qui n'existe qu'en 13x18). Tarif franco : format 10x15 : 16 F

format 13x18 : 30 F

format 20x30 : 58 F.

## Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : .....

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste.

Bulletin à renvoyer à :

«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

que nous avons faite du livre « Les idées de Céline » a provoqué l'ouverture d'un vif débat dans nos colonnes. Peut-on séparer le regard que l'on porte sur une œuvre du jugement sur les idées qu'elle véhicule ? Le talent d'un écrivain le met-il à l'abri des critiques sur son comportement et ses fantasmes ? Philippe ALMÉRAS, l'auteur du livre à l'origine de la polémique, a accepté de venir nous le présenter. Comme de coutume, un débat suivra la conférence. Débat qui promet d'être animé !

### INVITATIONS POUR LES MERCREDIS DE LA NAR

Pour recevoir régulièrement les invitations pour nos réunions des « mercredis de la N.A.R. », faites-nous en la demande.

Pour des raisons d'économie nous n'envoyons le programme qu'aux personnes l'ayant demandé explicitement

### CONSEIL NATIONAL

Le Conseil National de la NAR se réunira à Paris les 19 et 20 juin prochains. Il aura, entre autres, pour tâche de mener une réflexion sur nos activités des mois passés et de décider de la mise en pratique des grandes orientations prises lors de notre congrès du mois de mars.

### ÉLECTIONS DE VENDÉE

Un dossier comprenant tous les documents de la campagne électorale de Luc de Goustine (tracts, affiches, communiqués) ainsi que les photocopies des principaux articles parus dans la presse locale ou nationale, est en vente. A commander au journal : prix franco 50 F.

### APPEL A TÉMOIN...

Depuis sa création, la N.A.R. a organisé des centaines de manifestations : colloques, tenues de stand, réunions, congrès, fêtes, activités militantes, etc. Pour un certain nombre d'entre elles nous avons des archives photos, mais pour beaucoup d'autres nous n'avons rien. Alors nous lançons un appel à tous ceux qui détiennent des photos prises à ces occasions pour qu'ils nous en envoient les pellicules ou des tirages.

Merci de nous indiquer avec le plus de précision possible la date et l'objet des photos, ainsi, si possible, que le nom des personnages qui y figurent.

### WANTED !

Etudiants et chercheurs font souvent appel à nous pour leurs travaux sur le royalisme. Nous nous efforçons donc de constituer un fonds documentaire le plus complet possible. Malheureusement nos collections de bulletins et journaux sont souvent incomplètes, aussi nous faisons appel aux lecteurs de « Royaliste » pour nous aider à retrouver les pièces manquantes.

### RECHERCHONS :

LA REVUE ROYALISTE (parue entre 1978 et 1982) - Numéros 2-4-8-9-10-11-12-13-14-15-20.

LE COURRIER ROYALISTE (édité par les Tourangeaux entre 1976 et 1982) - Numéros 36-40-41-44-46.

LE LYS ROUGE (période 1968-1971) dirigé par Christian Masson. Tous les numéros parus.

Si vous êtes en possession de l'un ou l'autre de ces numéros vous êtes prié de nous contacter.



# Pourquoi continuer ?

**L'**épisode est ancien mais je le retiens cependant parce qu'il porte sur des questions de principe et nous touche de près.

Ce jour-là, 29 avril, la presse quotidienne nationale avait été empêchée de paraître en raison de la grève du Livre - à l'exception du *Quotidien de Paris* qui risque une nouvelle fois de mourir. Le paradoxe était assez piquant pour que Christine Ockrent invite dans son émission de *Soir 3* le directeur du *Quotidien*, Philippe Tesson, et un important personnage dont j'ai oublié le nom, président de Publicis, qui représentait les annonceurs.

Avec le panache qu'on lui connaît, Philippe Tesson expliqua en substance qu'il faisait le journal qu'il avait envie de faire, pour exprimer ses idées. L'homme de Publicis parla au nom du **Marché** et nous fit part de la réponse de cette entité : une entreprise aussi personnelle et passionnelle n'intéresse ni les annonceurs ni un lectorat suffisant ; elle est par conséquent vouée à disparaître au bout d'un certain temps. Interrogé sur le succès inattendu du *Jour*, la **Voix du Marché** répondit que l'existence de ce quotidien dépendait de l'énergie de son équipe, qui devait faire son deuil de toute publicité sérieuse ; l'énergie s'épuisant par définition, *Le Jour* n'était donc, pour l'homme de Publicis, qu'un condamné en sursis.

## AVENTURE

**D'**un côté, un mousquetaire et une poignée de jeunes journalistes aventureux ; de l'autre la froide logique du marché, que les idéologues du libéralisme glorifient sans voir qu'elle est en train de détruire la presse libre et de réduire par conséquence l'espace du débat démocratique... Qu'on ne croie pas à une mise en scène caricaturale : cette opposition existe et s'affirme de manière toujours plus inacceptable, dans la presse comme dans tant d'autres secteurs économiques et

sociaux... A l'encontre de ses principes libéraux, le gouvernement a d'ailleurs reconnu que la loi du marché était intolérable en s'empressant d'annoncer des mesures de soutien à la presse. Tant mieux.

Il va sans dire que notre sympathie va au *Quotidien* et au *Jour*, comme naguère au *Matin de Paris*, parce que des journalistes dignes de ce nom ne voient pas disparaître un titre sans éprouver un sentiment de défaite. Et les paroles de Philippe Tesson nous touchent particulièrement puisqu'il a affirmé, sans égards pour le marché, le droit d'écrire ce que l'on veut, selon



ses fidélités et convictions essentielles, et la nécessité intime d'en faire part à une communauté de lecteurs qui ne se réduit pas à une clientèle d'acheteurs au numéro et d'abonnés. Tel est bien l'honneur du journalisme engagé, le devoir que dicte sa passion, le service qu'il peut rendre à la société.

Nous savons bien, à *Royaliste*, que cette volonté d'engagement civique est contraire aux normes édictées par les professionnels de la communication, qui préfèrent la rassurante tiédeur de la presse d'information et les publics « ciblés ». Aussi est-il difficile ou impossible à un journal engagé de se financer par la publicité ; et son existence menacée confirme la prophétie des publicitaires quant à la sanction du marché. Mais ces experts ne voient pas que ce sont eux-mêmes qui jugent et condamnent, puis se

congratulent d'avoir si bien prédit ce qui allait arriver...

Philippe Tesson et *Le Jour* sont pris dans ce cercle vicieux, dont *Royaliste* est également victime. Mais, sans nous vanter, nous sommes dans une situation pire que celle de nos confrères pour trois raisons : nous appartenons à une presse militante qui n'a pas les moyens de s'enrober d'informations ; l'affirmation de notre fidélité royaliste nous rend atypiques ; notre réputation (injustifiée) de « royalistes de gauche » aggrave encore nos singularités.

## VIVANTS

**E**t pourtant nous sommes vivants. Malgré l'indifférence des publicitaires, malgré la complexité de nos relations avec les formations politiques, malgré l'originalité de notre démarche qui dérange la belle ordonnance classique des partis et des familles politiques. En France, depuis très longtemps on aime que chacun soit à sa place, selon son rang...

Plus difficile encore : nous sommes vivants malgré l'extrême diversité de notre public et grâce à elle, malgré nos attitudes déconcertantes et par le fait de nos engagements, à cause de la passion qui nous anime et bien qu'elle suscite des réactions passionnelles.

Nous aimant et nous aidant celles et ceux qui pensent avec Péguy qu'un bon journal doit mécontenter les deux tiers de ses lecteurs à chaque numéro - ce qui fait de *Royaliste* un journal à peine passable - et qui se souviennent que les articles et les livres de Bernanos ont plus marqué leur temps et le nôtre que les prudences éditoriales de la presse bien-pensante. Nous aimant et nous aidant celles et ceux qui devinent ou savent que pour survivre et vivre dans une société telle que la nôtre, il faut se référer à des principes et à des symboliques radicalement étrangères à la loi impitoyable du marché. Nous ne sommes pas seuls, pour la défense de ces valeurs. Mais nous voulons y contribuer dans notre domaine, afin que soit maîtrisée une logique qui porte en elle la violence et la mort. Voilà pourquoi la presse libre doit continuer de vivre.

Bertrand RENOUVIN